

Sur les emplois personnels de l'indéfini on

Autor(en): **Muller, C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **34 (1970)**

Heft 133-134

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUR LES EMPLOIS PERSONNELS DE L'INDÉFINI *ON*

La plupart des grammaires modernes signalent l'emploi de *plus en plus* fréquent, dans le français familier, de l'indéfini *on* comme substitut du pronom personnel de la 1^{re} personne du pluriel, *nous* ; bien entendu, elles condamnent cet usage comme un vulgarisme, et recommandent d'éviter le mélange, dans une même proposition, des *on* et des *nous* (type : *on* est rentré(s) chez *nous*). En général, elles présentent ce tour comme un cas particulier d'un fait plus général : l'aptitude de l'indéfini *on* à représenter une personne déterminée, phénomène dont la langue littéraire donne des exemples nombreux.

Il y a là, me semble-t-il, la réunion artificielle de faits assez différents. On s'en apercevrait peut-être en regardant de plus près non seulement les extensions sémantiques de *on*, mais aussi sa syntaxe.

On, issu d'un substantif, apparaît dès les origines de la langue, avec ou sans l'article défini, sous des formes diverses : *om*, *on*, *en*, *l'on*, *l'en*, etc. ; dans ses premières attestations, il est fréquent qu'il puisse être traduit aussi bien par le substantif que par l'indéfini. Dans les *Serments de Strasbourg*,

si com *om* per dreit son fradre salvar dift

peut être rendu par : « comme l'homme doit... protéger son frère » ou par : « comme on doit... », etc.

Les proverbes anciens conservent souvent ce *len*, *lon*, à valeur très générale :

Len ne doit semer toute *sa* semence en ung champ.

Il est normal que ce mot soit représenté dans le contexte par des pronoms de la 3^e personne du singulier ou les possessifs correspondants :

Tel aqueut *len* sous *son* chevron qui puis *le* giete de *sa* meson.

ce qui peut se traduire par : « L'homme accueille sous son toit tel (personnage) qui ensuite *le* jette hors de *sa* maison. »

Toutefois la reprise de *on* par *il*, *le*, *son*, etc. devient bientôt impossible hors des limites de la proposition où se trouve l'indéfini ; quand Rutebeuf, au XIII^e siècle, fait entrer ce dicton dans ses vers, il en modifie la syntaxe :

Quar tel herberge on en la chambre
 Qui le seigneur gete du cas.

« Car on héberge dans sa chambre tel (personnage) qui (ensuite) chasse le maître de la maison. »

De même la reprise de *on* par un relatif, attestée au début, devient bientôt impossible ; ainsi les proverbes cités par Morawsky nous donnent :

Len ne doit ja aller a nocez (noces) *qui* n'y est convoyé.

mais dans cet autre texte, c'est le substantif accompagné de l'article défini qui sert de support au relatif :

Fous est *li hom* qui se mest en enqueste.

Très tôt, la syntaxe de *on* (ou *l'on*) s'éloigne donc de celle du substantif qui lui a donné naissance, et on voit apparaître le type moderne où l'indéfini est représenté par *se*, *soi* et *son*, mais seulement dans les limites de la proposition où il se trouve ¹ ; en dehors de ces limites, il doit être répété comme sujet :

On doit bien savoir en quaresme ou *len* mangera, et en yver ou *len* gist

« On doit bien savoir en carême où *l'on* (et non : *il*) mangera, et en hiver où *l'on* (et non : *il*) logera. » La traduction par « homme » n'est plus possible. Du même coup, l'article défini qui peut précéder l'indéfini a perdu toute signification, et devient une variante utilisée pour l'euphonie.

Le fonctionnement de *on* devient ainsi proche de celui de *il*, avec toutefois une différence ; la non-répétition de *il* devant une série de verbes est possible, celle de *on*, dans la même situation, n'est généralement pas acceptée ² :

1. Il y a des cas où le possessif qui renvoie à l'indéfini peut garder la forme *son* à l'extérieur de la proposition où *on* est sujet ; ainsi dans cette phrase où un *notre*, anticipant sur *on*, serait mal interprété : « Le récit de *ses* fautes est pénible ; *on* veut les couvrir et en charger quelqu'un d'autre... » (La Br., *Caractères*, XI) ; cet emploi est favorisé ici par la valeur verbale de *récit* (= réciter ses fautes).

2. Exemples : « On cherche, on s'empresse, on brigue, on se tourmente, on demande, on est refusé, on demande et on obtient... » (La Bruyère, *Caractères*, VIII). — « La marée arrive cependant de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte ; on le trouve noyé dans son sang. » (M^{me} de Sévigné).

Voici cependant un exemple, mais il est tiré d'une traduction, et je le crois exceptionnel : « Joyce nous entendit aussi et revint en hâte à notre secours. On empila dans son auto la charge de l'autre, souleva avec un cric le ressort et le châssis de la voiture, glissa les coins en place, laissa retomber sur eux tout le poids de l'auto : un coup de manivelle et l'on repartit. » (T. E. Lawrence, *Les Sept Piliers de la Sagesse*, trad. Ch. Mauron, Payot, p. 737). Le texte original est : « Into his car we piled our load, jacked up the spring and the chassis, lashed in

Il frappe, entre, s'assied et se met au travail.

On frappe, *on* entre, *on* s'assied et *on* se met au travail.

Sur ce point, *on* s'écarte des autres indéfinis ; essayons de transformer cette phrase de La Bruyère :

L'on espère de vieillir, et *l'on* craint la vieillesse.

nous obtiendrons :

L'homme espère...	} et (mais) }	(il) craint...
Il espère.		(il) craint...
Chacun.		craint...
Quelqu'un.		craint...

Seule la version avec *on* exige la répétition du premier sujet, sans omission ni substitution, et exclut tout autre choix.

Quand *on* doit être représenté dans une autre proposition avec une fonction autre que celle de sujet, la langue use généralement de *vous*, *votre*, parfois de *nous*, *notre* :

On ne refuse pas le bonheur, quand il frappe à *votre* porte. (A. Chamson).

On a beau observer les choses très attentivement, il y a toujours un détail qui *vous* échappe. (J. Romains).

Qu'on hait un ennemi quand il est près de *nous* ! (Racine).

Il semble que *nous*, *notre* impliquent toujours dans ce cas une certaine participation du locuteur et de l'interlocuteur à ce qui est dit des hommes en général¹ ; tandis que *vous*, *votre* deviennent plus nettement indéfinis, et n'incluent pas nécessairement l'interlocuteur ; j'en vois un signe dans le fait qu'on peut garder cette 2^e personne du pluriel dans des énoncés où on tutoie l'interlocuteur, dans des phrases de ce type :

the wooden balks, let her down on them (they bore splendidly), cranked up, and drove off. » (p. 592 de l'éd. orig.).

1. D'autre part *nous* et *vous*, désignant les hommes en général, peuvent être très proches de l'indéfini, et parfois alterner avec lui. « Quelque désagrément qu'on ait à se trouver chargé d'un indigent, *l'on* goûte à peine les nouveaux avantages qui le tirent enfin de *notre* sujétion : de même, la joie que *l'on* reçoit de l'élévation de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de *nous* [et non : de soi] ou s'égaliser à *nous*... » (La Bruyère, *Caractères*, IV). — « Oui, décidément, *nous nous* laissons trop faire, ma chère ? Le destin dispose, *nous* brasse, *nous* fait glisser sur une pelure d'orange... *Nous* sommes trop négligents... Je comprends cela en politique. Il faut *se* laisser gouverner comme *on se* laisse couper les cheveux. Attacher trop d'importance à l'argent qu'on *vous* prend ou aux gestes qu'on fait exiger de *vous*, dans les rues, par les gendarmes, c'est l'attitude la plus futile, la plus inconsidérée qui soit. Mais permettre au destin de *vous* conduire... » (Anouilh, *Inv. au Chât.*, II). Noter dans ce passage la double valeur de *on* : a) = nous, les hommes en général ; b) = les autres.

Tu sais que dans ce pays $\left\{ \begin{array}{l} \text{les gens } \textit{vous} \text{ reçoivent bien.} \\ \textit{on} \text{ est bien reçu.} \end{array} \right.$

C'est cette construction qui nous permettrait de rendre le proverbe cité plus haut en traduisant *len* par *on* : « *On* accueille tel personnage sous *son* toit, qui ensuite *vous* jette hors de *votre* maison. »

Le fonctionnement de *on*, comparé à celui de *il*, peut se résumer dans la phrase suivante :

Il s'enferme chez *lui*, condamne *sa* porte ; *ses* amis *le* croient absent, oublient *son* existence...

On s'enferme chez *soi*, *on* condamne *sa* porte ; *vos* amis *vous* croient absent, oublient *votre* existence...

Il faut ajouter que *il* peut être représenté par la forme disjointe *lui*, et que celle-ci peut devenir le support d'un relatif :

... *lui*, que chacun connaissait, devient un inconnu.

Rien de semblable pour *on*. L'emploi de *soi* en forme disjointe a été tenté, mais semble artificiel :

Que faire contre la simplicité de son acte quand *soi l'on* est à sa table de travail ?

(Montherlant, cité par G. Gougenheim).

Il est vrai que *soi-même*, *on* se demande où *on* aimerait vivre, si *on* était libre.

(Jules Romains).

Mais *on* relevait, *soi*, la tête bien vite...

(Paul Vialar).

Le contenu sémantique de *on* indéfini peut varier depuis l'extrême généralité (tous les humains, ou n'importe lequel d'entre eux) :

On a souvent besoin d'un plus petit que *soi*.

jusqu'à la désignation, dans une situation donnée, d'un groupe restreint et bien défini par le contexte ou la situation :

M. X présenta ses invités à sa femme, puis *on* se mit à table.

(*on* = M. X, M^{me} X et les invités).

Cette particularisation peut aller jusqu'à faire de *on* l'équivalent de l'un des pronoms personnels : *je*, *tu*, *il* ou *elle*, *nous*, *vous*, *ils* ou *elles* ; les dictionnaires en donnent des exemples qu'il est inutile de reproduire ici.

Mais il paraît nécessaire de distinguer entre deux cas.

Dans l'un, il s'agit d'un emploi stylistique, fréquent dans la langue littéraire ou mondaine, mais que la langue familière connaît aussi ; cette substitution de *on* à un pronom personnel comporte toujours une inten-

tion affective : ironie, mépris, tendresse, euphémisme, discrétion affectée, bonhomie, etc.

Dans l'autre, *on* = *nous* sans aucune intention de ce genre ; cet emploi n'existe qu'à l'époque moderne et dans la langue familière, voire populaire ; les attestations littéraires qui peuvent en être citées sont toujours des essais d'imitation de la langue familière ou populaire.

La différence entre ces deux emplois n'est pas seulement d'ordre sémantique et stylistique ; elle se marque par des syntaxes différentes.

L'emploi proprement stylistique ne modifie en aucune façon la syntaxe de l'indéfini ; ainsi, s'adressant à un(e) enfant que l'on tutoie, on pourra choisir soit la forme habituelle, soit un énoncé à l'indéfini, qui marque ou la tendresse (ton hypocoristique), ou l'ironie, etc. : on obtient ainsi :

Alors, tu es content(e) ? Tu t'es amusé(e) avec tes amis ? Tu es resté(e) chez toi ? etc.

Alors, *on* est content(e) ? On s'est amusé(e) avec *ses* amis ? On est resté(e) chez *soi* ? etc.

La seule différence, c'est que le prolongement de l'indéfini dans une proposition où il ne serait plus sujet paraît difficile ou impossible :

.... Tes amis sont venus te voir ?
.... ? amis sont venus ? voir ?

(*vous*, *vos* semblent exclus, on reviendrait plutôt au tutoiement).

Il en est de même quand *on* représente le locuteur :

On a ses idées ! (= j'ai mes idées !).

ou quand il l'inclut dans un groupe :

On a ses idées, dans la famille ! (= « nous avons nos idées, dans ma famille » avec connotation ironique ou autre).

Mais tout au contraire, dans la substitution populaire de *on* à *nous*, l'indéfini va être représenté :

- en forme disjointe, par *nous* ;
- comme objet direct ou indirect
 - a) par *se* dans la proposition où il se trouve ;
 - b) par *nous* en dehors de cette proposition ;
- comme possesseur, par *notre*, *nôtre*.

Ainsi, reprenant une phrase proposée plus haut, nous la mettrons à la première personne du pluriel :

a) Syntaxe classique :

Nous nous enfermons chez nous, nous condamnons notre porte ; nos amis nous croient absents, oublient notre existence...

b) Syntaxe familière :

On s'enferme chez nous, on condamne notre porte ; nos amis nous croient absents, oublient notre existence.

En voici des preuves fournies par des écrivains qui reproduisent le langage familier :

Quand est-ce qu'on va rentrer chez nous ?

(Sartre).

On était au village, je me rappelle, on n'a même pas eu le temps de finir notre verre, le soleil était revenu.

(Chr. de Rochefort).

Ne le répète pas ; mais les copains et moi on espère avoir bientôt une revue à nous ...

(S. de Beauvoir).

Dis, Boudousse, qu'est-ce qu'on va se payer comme gueuleton tous les trois, pour fêter ça ! ...

(Anouilh)

Je propose donc de distinguer entre trois usages de *on* :

- 1) emploi indéfini (*on* = on) ;
- 2) emploi stylistique (*on* = je, tu, nous, vous, la personne ou les personnes que vous savez) ;
- 3) emploi personnel (*on* = nous).

Il va de soi que certaines phrases deviennent ambiguës si l'on ignore la situation et le registre stylistique auxquels elles appartiennent ; en voici deux exemples simples :

		« On prend sa voiture »	« On prend notre voiture »	
Langue familière	Langue littéraire	Emploi indéfini	« on prend la voiture de on »	« on prend la voiture de nous »
		Emploi stylistique		
		1) = je (qqf nous)	« je prends la voiture de moi » (?)	« je prends la voiture de nous » (?)
		2) = tu (ou vous)	« tu prends la voiture de toi »	« tu prends la voiture de nous »
Emploi personnel = nous		« nous prenons la voiture de lui »	« nous prenons la voiture de nous »	

Les textes littéraires n'ont reproduit ces usages populaires qu'avec quelque hésitation. On en trouve des témoignages assez anciens, comme celui-ci chez Balzac :

Enfin, pour Vautrin, que ne ferait-on pas ? Il nous a dit : « Soyez vertueux », on l'est.

(*Vautrin*, acte III).

On fait comme les autres, on s'enrichit, voilà tout.

(*ibid.*, acte V).

dans lesquels on n'hésitera guère à reconnaître un emploi personnel qui commence à s'éloigner de l'emploi stylistique. Mais ces témoignages ne vont pas encore, comme les plus récents, jusqu'à accepter le heurt de cet indéfini personnalisé avec un possessif ou un personnel de la 1^{re} personne du pluriel.

Certains écrivains modernes mêlent parfois les différents registres :

Mais *on* relevait, *soi*, la tête bien vite, car devant *nous* il y avait la route.
(Vialar, *Les Morts vivants*, p. 319).

Sans le *soi*, qui est étranger à l'usage parlé dans cet emploi, on aurait un exemple banal de *on* substitut de *nous*.

Quant à l'usage familier, il s'accommode tant bien que mal de la polysémie de *on*. La même phrase accepte aisément des *on* indéfinis et des *on* personnalisés : « *On* nous a dit qu'*on* pouvait entrer. » Non seulement chaque Français prononce chaque jour des phrases de ce type, mais on voit mal comment il les éviterait autrement qu'en revenant à l'usage classique du *nous* sujet, ce qui généralement n'est pas le cas ¹.

Il est possible que l'emploi « personnel » de *on*, développé par le langage familier et aujourd'hui très largement pratiqué par tous les sujets dans un style non surveillé, ait été à l'origine une spécialisation de l'emploi « stylistique » ; mais il s'en est écarté rapidement en créant une syntaxe

1. En voici un excellent exemple, cité et analysé par G. Moignet (*Le Pronom personnel en français*, Klincksieck, 1965, p. 157) ; c'est, dans un roman de Sartre, un soldat du front qui parle : « Vous en faites pas, dit Lubéron ; *on* sera bien reçus quand *on* va rentrer ; *on* va nous voter des félicitations ! » Les deux premiers indéfinis représentent la catégorie dans laquelle se range le locuteur (les soldats), et équivaut à *nous* ; le troisième représente « les autres », les civils, les gens de l'arrière ; la présence dans la proposition où il est sujet d'un *nous* objet affirme son caractère proprement indéfini et dénonce le changement d'emploi par rapport aux deux autres, qui relèvent de l'emploi dit personnel. — On connaît le passage du *Misanthrope*, dénoncé comme « jargon » par les contemporains, où ce vers contient deux indéfinis d'inégale extension : « ... Dès qu'*on* voit qu'*on* nous mêle avec tout l'univers ».

nouvelle, qui en fait un équivalent de *nous*, avec un système mixte de représentants où la 3^e personne du singulier et la 1^{re} du pluriel ont chacune leur part bien définie ¹.

Strasbourg.

Ch. MULLER.

1. Sans donner ici une bibliographie étendue, signalons deux publications récentes. Sur l'histoire des emplois de *on* et sur l'interprétation de ses rapports avec l'indéfini, l'ouvrage de G. Moignet cité *supra*, n. 1, p. 54 ; sur les valeurs de *on* par comparaison avec l'expression de l'indéfini en allemand et en anglais, André Clas, *Le Champ notionnel du pronom indéfini « on »*, Tübingen, 1968, 170 p. Nombreuses indications bibliographiques dans l'importante étude de B. H. J. Weerenbeck, *le pronom « on » en français et en provençal*, Amsterdam, 1943.

P. S. — La dernière correction d'épreuves me permet enfin de signaler l'important article d'A. Grafström qui vient de paraître dans la *RliR* (juillet-déc. 1969, p. 270-298), « *On* » remplaçant « *nous* » en français. Bibliographie très abondante.